

Antonin Fournier
20/01/2017

Les conditions politiques, économiques et institutionnelles qui permettent l'existence d'un fablab "public".

Contribution aux échanges : *Démocratie du Faire : entre pratiques collaboratives et coopératives.*

Les *fablab* sont nés dans le Massachusetts Institute of Technology, au début des années 2000.

Le professeur Neil Gershenfeld, directeur du Center For Bits and Atoms donnait alors un cours intitulé How To Make (Almost) Everything dans lequel il travaillait sur les potentiels offerts par les équipements de fabrique assistée par ordinateur, auparavant réservés aux industries et devenus plus accessibles du fait de la baisse de leur coût.

C'est à partir de ces travaux que l'idée de mettre au point des dispositifs d'accès à la production et d'expérimentation pédagogique s'est formée. Dans un premier temps c'est en Inde, au Costa Rica, en Norvège et à Boston qu'ont été développés ces *fabrication laboratories*, alors accompagnés et soutenus financièrement par le MIT. Puis

Les fablabs ont été dès le départ pensés comme les composantes locales d'un réseau international. Le modèle du fablab est défini par une charte qui spécifie un ensemble de critères et propose à chaque lieu se s'attribuer soi-même une note en fonction de la façon dont il respecte ou non ces différents points. Parmi ces critères qui fondent la légitimité d'un espace de fabrication à se revendiquer du modèle fablab on trouve : la présence du parc des machines-outils qui permettent de travailler à partir de fichiers partagés en ligne, la documentation des projets conduits dans le lieu, une ouverture aux publics et la participation au réseau international.

La question du modèle économique, le détail de la gestion du lieu ou du rapport à d'autres acteurs ne sont pas spécifiés dans cette charte. Cette plasticité du modèle fablab explique certainement le développement rapide des fablabs et l'adoption de ces structures dans une diversité de contextes. La FabFondation, l'organe de gestion du réseau affilié au MIT compte en janvier 2017, 1076 fablabs répartis à travers la planète.

En France le modèle du fablab a rencontré un de ses plus grands succès mondiaux, il s'agit du deuxième pays avec le plus grand nombre de ces structures, après les États-Unis. Outre l'engouement médiatique plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer ce développement exponentiel, parmi lesquels le soutien apporté par des acteurs publics. Une des traductions les plus emblématiques de ce soutien a notamment été l'appel à projet gouvernemental de 2013, "Aide au développement des ateliers de fabrication numérique", proposé par la Direction Générale des Entreprises, dont de nombreux fablabs ont pu bénéficier.

Ce succès du modèle fablab en France auprès des acteurs publics peut s'expliquer de plusieurs façon :

- La dimension éducative des fablabs est en France historiquement assurée par des structures publiques ou bien par des acteurs associatifs. Les Espaces Publics Numériques qui assurent depuis la fin des années 90 une mission de diffusion et de médiation des usages numériques en sont un bon exemple
- La perspective d'une régénération de tissus d'activités locaux adossée aux potentiels offerts par la fabrication numérique à pu correspondre à une volonté politique de développer économiquement les territoire. Le modèle théorique développé par Rifkin de "Troisième Révolution Industrielle" a souvent été associé aux fablabs et mobilisé pour justifier l'importance de ces lieux dans l'évolution des formes de production

Ces soutiens publics s'expriment à travers des subventions accordées pour des budgets d'investissement ou de fonctionnement aux lieux mais également par l'intégration de fablabs au sein de structures publiques déjà existantes, comme des EPN (le Lorem à Paris) ou des universités (Saclay, Pierre et Marie Curie). Il existe enfin des exemples de fablabs créés comme structures à part entières par des acteurs publics, notamment des collectivités territoriale (le Conseil Régional de l'Oise à Beauvais).

La nature des relations entre un fablab et une institution publique influence nécessairement le modèle économique de la structure, le type des activités qui y sont conduites le rapport aux publics qui la fréquentent, le degré d'autonomie dans la détermination opérationnelle de l'activité de la structure...

La question du financement public pour un fablab n'est pas nécessairement évidente. Si un financement public permet une forme de sécurité budgétaire pour ces lieux il peut également représenter un risque. Certaines structures, conscientes des limites liées à une dépendance à ces financements cherchent à ne pas en être dépendantes. Car si un financement public est synonyme d'un possible développement de l'activité par l'obtention de locaux, l'achat de machines ou la création de postes il peut s'avérer à double tranchant pour les structures.

Celles-ci peuvent par exemple s'exposer à une précarité liée aux alternances politiques et aux changements de majorités. À Beauvais, les 300 000 euros de budget d'investissement pour ouvrir le fablab l'Atelier avaient entièrement été assumés par le Conseil Régional de

l'Oise. Le lieu devait ensuite continué à être financé publiquement au titre des différentes missions qu'il assurait. Suite à un changement de majorité, ce financement par l'institution a été considéré comme problématique, le budget alloué au fonctionnement qui s'élevait aux alentours de 10 000 euros par an a été suspendu et le fablab a dû fermer. Il est probable que derrière un argument budgétaire se dissimulait une volonté politique de mettre un terme à une expérimentation initiée par le Conseil Général précédent.

Par ailleurs, comme le mentionne Makery, un média en ligne dédié aux espace de fabrication numérique, l'effet de mode autour du dispositif amène certains responsables publics à souhaiter se munir de leur propre fablab à tout prix sans réfléchir davantage aux façons de l'ancrer territorialement et sans projeter de véritable modèle durable de fonctionnement.

Hors il s'agit bien évidemment d'un enjeu fondamental : investir de l'argent public dans l'ouverture ou le fonctionnement d'un fablab oui, mais avec quelles attentes ? Répondre à cette question permet de clarifier des éléments qui impactent nécessairement l'activité de la structure, de se donner des critères lisibles pour en apprécier l'action et décider de la poursuite d'un soutien.

Si l'on envisage le fablab comme un dispositif dont la valeur première repose sur son activité sociale de médiation, de partage et de formation on peut le considérer au même titre qu'une médiathèque ou qu'un établissement culturel public comme un lieu dont l'activité doit être tournée vers son accessibilité au plus grand nombre et la conduite d'actions qualitatives. C'est notamment le cas du Carrefour Numérique, situé dans la Cité des Sciences qui a été financé par le programme de médiation scientifique national Inmédiats avec des objectifs fixés sur une durée de quatre ans (ils devaient avec une dizaine d'autres structures réparties sur le territoire français réussir à atteindre un million de personnes à travers leur action) .

Mais cette façon d'appréhender le modèle de fonctionnement d'un fablab dont l'activité serait orientée vers des missions de service public et qui serait financé à ce titre, bien qu'elle constitue une des spécificité du modèle français n'est pas le seul modèle de relations entretenues entre d'un fablab et une institution publique. Le caractère spécifique de chacun de ces lieux et la diversité des contextes dans lesquels ils évoluent fait d'ailleurs que si l'on peut retrouver des traits communs dans les relations qui lient un fablab à une institutions publique chaque configuration est unique et demande une étude approfondie. Le FacLab de l'Université de Cergy-Pontoise que j'ai étudié et où j'ai pu travailler en tant que fabmanager est un exemple d'une autre modalité d'existence d'un fablab "public".

Methodologie

Mon travail avec le FacLab a été initié à l'occasion d'un mémoire de M2 en Sociologie des Pratiques Culturelles. J'ai d'abord passé plusieurs semaines à tenter de trouver la bonne posture pour appréhender cet objet si particulier dans lequel le chercheur en position d'observateur extérieur est rapidement assimilé à un consommateur d'information. C'est à toulouse qu'un membre du fablab Artilect m'a invité à "laisser de côté carnet et crayon" pour l'aider à réparer son vélo. Un déclic s'est produit pour moi et j'ai pu franchir le pas. J'ai dès

lors opté pour l'observation participante, définie par Alain Touraine comme "la compréhension de l'autre dans le partage d'une condition commune" comme méthodologie de travail.

Le FacLab

Inauguré en 2012 au sein de l'Université de CergyPontoise, le FacLab fait parti avec le toulousain Artilect et le nantais Ping des premiers fablabs à avoir vu le jour en France . C'est après avoir entendu parler de La Forge des Possibles, un fablab situé en Vendée, fondé par Emmanuelle Roux et Laurent Ricard, alors responsables d'une licence professionnelle de développement web, que François Germinet, président de l'université, leur a confié l'ouverture d'un espace similaire. Le FacLab a alors été créé comme "Objet Pédagogique Non Identifié" , un laboratoire d'expérimentation des formes d'apprentissage et des pratiques pédagogiques à l'heure du numérique.

Sur son site le FacLab se définit comme "ouvert à tous", offrant la possibilité à chacun de "réaliser des projets", de "s'approprier les nouvelles technologies" ou de s'inscrire dans une démarche d'apprentissage et de partage". Il a enregistré, selon ses propres statistiques , plus de 10 000 visites réparties entre 2012 et 2015. Largement médiatisé il compte plusieurs dizaines d'articles et reportages à son propos. Il a même fait l'objet, en 2013, d'une visite ministérielle à l'occasion de l'annonce de la feuille de route gouvernementale pour le numérique.

Le FacLab est ouvert au grand public trois journées par semaine. N'importe quelle personne peut y venir sans nécessité aucune d'enregistrer son identité ou de verser quelconque cotisation. Mais si l'accès au lieu et aux machines n'est pas monétarisé, il n'est pas gratuit pour autant. Il se fait en échange d'un engagement moral à respecter trois principes: la participation, le partage et la documentation. Il est ainsi demandé aux membres de contribuer activement à la vie du lieu, de ne surtout pas être dans une simple posture de consommation, de prendre le temps d'échanger, de partager leur savoir et leurs idées et d'alimenter une base de données communes sous la forme d'un site de documentation ou encore d'animer des ateliers. Ces conditions d'accès traduisent les objectifs portés par le FacLab: être un espace universitaire ouvert à tous où se créent de nouvelles formes de valeurs fondées sur la contribution.

Statutairement il s'agit d'un service de l'université au même titre que le CROUS ou que la bibliothèque. Les locaux et les salaires de l'équipe du FacLab, composée de deux fabmanagers à plein temp, et d'une chargée d'administration à mi-temps, sont donc pris en charge par l'Université. Jusqu'en 2015, les deux fondateurs du lieu, Emmanuelle Roux et Laurent Ricard qui s'occupaient à mi-temps de la stratégie du lieu bénéficiaient pour leur part d'une décharge d'activité sur leur contrat de responsables de licence.

Avant de fonder le FacLab Emmanuelle Roux et Laurent Ricard occupaient déjà des postes au sein de l'Université, en tant que professeurs et responsables pédagogiques d'une licence professionnelle de développement web, système d'information et multimédia. Laurent

Ricard, titulaire d'un diplôme d'études spécialisées (DESS) en Systèmes et Communication Homme-Machine de l'Université Paris 11, a travaillé dans la Recherche et Développement numérique et a créé en 2010 une entreprise spécialisée dans le développement d'application mobiles et le conseil, Imago Dream. Emmanuelle Roux a elle travaillé en tant que formatrice pour une agence spécialisée dans le numérique avant de monter son entreprise, présentée comme un "organisme de formation au multimédia", les Clefs du Net. Ils ont ensemble créé le projet associatif de la Forge des Possibles, réunissant un fablab et un espace partagé de travail, en Vendée en 2011. Cette première expérience de la création d'un fablab se fait suite à une rencontre, organisée par l'association nantaise Ping au cours duquel Emmanuelle Roux et Laurent Ricard découvrent avec intérêt le modèle du fablab.

C'est ensuite au cours d'une réunion avec Jean-Luc Bourdon, alors directeur de l'UFR Science et technique auquel est rattachée la licence professionnelle développement web dont ils sont responsables, que Emmanuelle Roux et Laurent Ricard évoquent les fablabs et que l'idée d'en ouvrir un au sein de l'université prend forme. Ce projet remporte également le soutien de François Germinet, alors vice-président de l'université, aujourd'hui président de l'université, et également président du comité numérique de la CPU (Conférence des Présidents d'Université, association loi 1901). Les fablabs, nous l'avons déjà évoqué, sont nés dans l'espace universitaire du Massachusetts Institute For Technology : leur implication dans les champs de l'éducation et de la recherche est constitutive de leur ADN. La création d'un fablab au sein de l'université apparaît alors aux acteurs intéressés comme un moyen de favoriser la diffusion des savoirs, d'expérimenter des formes nouvelles d'apprentissage et de contribuer à la formation continue.

Faute de locaux disponibles sur le site de Cergy-Pontoise, qui accueille la majorité des étudiants de l'université, c'est au sein de l'annexe de Gennevilliers que le fablab est implanté. Il y est intégré au sein du "Pôle Média et Innovations numériques" aux côtés de licences professionnelles, d'une école de journalisme spécialisée en nouveaux médias, et de l'Agence Universitaire de la Francophonie

Un espace défini par la pratique de ses publics

Un statut d'espace d'expérimentation devant préfigurer ce que serait à terme une "université ouverte" est accordé au FacLab au moment de son ouverture et lui confère une liberté dans la nature et le mode des expérimentations qui y sont conduites.

Un des objectifs affichés de l'équipe salariée est de faire en sorte que s'y développe une communauté de personnes qui s'approprient les lieux et en deviennent pleinement acteurs.

Cette volonté répond à l'idée du fablab comme lieu où d'accès et de ressources dont l'activité ne serait pas définie à priori mais résulterait de l'action des personnes qui le fréquentent. Un groupe de travail regroupant des personnes d'horizons divers (étudiants, habitants de gennevilliers, amis des fondateurs du lieu) a ainsi été mobilisé avant l'ouverture

du FacLab en 2012 pour initier cette dynamique communautaire et ouvrir la possibilité d'une définition collective de l'espace et des usages.

Mais cette appropriation devait se faire dans le respect de la dimension publique de l'expérimentation qui faisait partie des attentes explicitement formulées par les soutiens politiques du projet. Les conditions matérielles d'accessibilités au lieu visent à permettre à n'importe quelle personne de découvrir et d'explorer librement le fablab. Il n'est ainsi demandé aucune contribution financière, ni le moindre document administratif à celles et ceux qui franchissent les portes du FacLab. L'objectif de cette suppression des filtres d'entrée est notamment que cette appropriation ne soit pas uniquement le fait des catégories de la population qui se sentiraient "naturellement" légitimes à investir ce type d'espace. Les fablabs sont en effet de proches cousins des hackerspaces que Johannes Grenzfurthner et Frank Apunkt Schneider, décrivent comme étant pour la plupart occupés par des hommes blancs de classe moyenne, et ce en dépit des principes d'ouverture affichés par les membres.

Aux côtés de ces conditions matérielles d'accès on peut évoquer d'autres éléments qui visent à rendre le lieu le plus inclusif possible. Par exemple la ritualisation de l'accueil des nouveaux venus pensée pour faire en sorte que chacun se sente intégré dès sa première visite et comprenne le fonctionnement spécifique des lieux. Cet accueil a été l'objet de réflexions et de discussions : quelle posture adopter, quel discours mettre en avant pour inviter le nouveau venu à se sentir légitime à investir les lieux ? Faut-il insister sur la liberté totale laissée aux individus dans la façon dont ils peuvent se saisir des machines, des outils et de l'espace ou bien adopter une démarche de médiation, mettre en avant les moments de formation et de convivialité ?

Une des problématiques forte qui ressort quand on évoque la question des publics au FacLab est l'équilibre à trouver entre la liberté qui permet à chacun d'y dessiner sa propre expérience et le besoin qu'ont certains publics qui se sentent moins à l'aise avec cette liberté de trouver des points de repères pour s'y intégrer. Henry Jenkins qui travaille sur les cultures participatives (*Culture de la Convergence*) évoque à ce titre un "participation gap", l'inclinaison culturelle plus ou moins forte en fonction des publics et de leur socialisation à s'approprier à des dispositifs de participation. Plusieurs personnes au FacLab ont ainsi confié avoir été déstabilisées dans un premier temps face au rapport très libre à l'apprentissage qu'ils ont trouvé au fablab.

Dans cette perspective le rôle du fabmanager se caractérise par une sensibilité qui doit lui permettre d'apprécier lors des premiers échanges le type d'individu et de rapport à la "participation" que celui-ci entretient. Il doit pouvoir lui donner des clés d'entrée qui correspondent à sa sensibilité. Il s'agit d'un travail de relationnel humain particulièrement délicat mais très important dans un dispositif communautaire inclusif.

La diversité des outils, machines et techniques présentent dans le fablab visent également à pouvoir intéresser le plus grand nombre et à faire se croiser des types de publics qui ne se fréquentent pas à priori. Travail du bois manuel, machines-outils, électronique, couture, pôle graphique, modélisation, chimie sont parmi les possibilités d'explorations offertes. Il est

fréquent d'observer une personne venir pour l'utilisation d'une ressource spécifique, devenir curieuse d'autres pratiques qui partagent le même espace et engager la discussion à propos d'un aspect technique ("Ah tiens c'est joli, tu fais ça comment ?"). La technicité si elle peut servir de filtre excluant (ceux qui se sentent légitimes à faire et les autres) sert ici de socle d'échanges entre individus sociologiquement différents qui se rencontrent dans un cadre dans lequel la légitimité est fondée sur la pratique et non plus sur l'origine sociale (on parle de *doocracy*- le pouvoir du faire). Une des stratégies mise en place par l'équipe du FacLab est de faire en sorte qu'il puisse y avoir autant de pôles d'activités que de sensibilités en présence. Pour intégrer une personne qui trouve le lieu intéressant mais ne sait pas comment l'aborder il va par exemple lui être proposé d'animer un atelier sur un sujet qu'elle maîtrise ou qu'elle apprécie : musique, cuisine, dessin, danse... Par ce biais elle aura pu rencontrer d'autres personnes qui fréquentent le lieu et commencer à se l'approprier. Les activités proposées au FacLab évoluent donc perpétuellement, en fonction des personnes qui le fréquentent.

Cette appropriation du fablab se fait aussi par la participation de toutes et tous à la gestion quotidienne de l'espace et de l'activité. C'est un des enjeux forts mis en avant par les équipes du FacLab, réussir à créer un système de valeur non pas fondé sur l'échange monétaire mais sur la participation de tous à un cadre commun (lorsqu'une personne a le malheur de dire que le FacLab est gratuit elle est systématiquement reprise : "Ce n'est pas gratuit, c'est contributif !"). Les ateliers proposés sont quasiment tous animés par les personnes du public. L'entretien des lieux est également à la charge de ceux qui le fréquentent. Une riche signalétique est présente sur tous les murs du FacLab pour en rappeler le fonctionnement et la responsabilité de tous à en assurer le rangement ("Bien commun = bien rangé").

La façon dont les individus s'approprient le dispositif et participent à la communauté des lieux est bien évidemment assez variable et dépend de plusieurs critères : sentiment de légitimité, intérêt personnel, intégration plus ou moins réussie, disponibilité temporelle... Constance Garnier qui a travaillé avec le fablab toulousain Artilect a souligné ces différents degrés d'implication dans la vie d'un fablab dans un mémoire intitulé *FabLab : De la cohabitation à la coopération* (2014). Dans ses conclusions Constance Garnier suggère la création à Artilect d'un espace de socialisation non-technique pour favoriser l'intégration du plus grand nombre dans une dynamique coopérative. Au FacLab la cuisine, au même titre que les rencontres mensuelles nocturnes, ou que le canapé apparaissent ainsi comme des espaces conviviaux de socialisation permettant aux individus de s'approprier autrement le FacLab que par la technique ou la conduite de projet.

Cette appropriation du lieu est parfois rendue difficile par le manque de clarté quant à ses contours. À plusieurs moments des discussions ont été alimentées entre les équipes salariées du FacLab et les membres de sa communauté pour tenter de définir jusqu'à quel point la communauté pouvait s'approprier le fonctionnement du lieu. La tentative de création d'une association du FacLab en 2013, initiée par les équipes salariées allait dans le sens d'une plus grande délégation des responsabilités à la communauté : possibilité d'acheter directement du matériel sans passer par les équipes salariées, d'ouvrir les locaux de façon autonome, de représenter la structure à l'extérieur... Il semble cependant que faute de

l'écriture d'un document qui acte effectivement les prérogatives des uns et des autres, qu'il y ait eu un hiatus dans la compréhension de la répartition du pouvoir. De plus la création d'une association été considérée par certains comme consacrant l'existence d'un noyau dur d'usagers, rendant le lieu moins accessible aux nouveaux venus.

Cette expérience pose la question de la possibilité de définir un ensemble de règles *communes* qui assure notamment un devoir d'inclusion et d'intégration et qui puissent être assurées par l'ensemble des membres d'une communauté qui s'approprient les lieux par leur activité.

Cette liberté dans la définition de l'activité des lieux est liée à une forme d'autonomie accordé à la structure par l'institution publique. Cette liberté est résultat à la fois d'un statut qui fait du FacLab une plateforme autonome et au soutien politique affiché par le président de l'Université..

Un statut de "bien commun"

Si le fablab a été inauguré en 2012 c'est le statut de service de bien commun voté lors du conseil d'administration du 28 mars 2013 qui lui confère une existence légale au sein de l'université. Dans ces statuts on trouve spécifié à travers douze articles un ensemble de points concernant les missions du lieu, sa structure, sa gestion ou encore ses dispositions financières.

Il semble intéressant de noter que bien que financé partiellement par l'université, qui lui alloue des locaux et prend en charge frais courants et salaires, le FacLab est considéré comme devant acquérir une forme d'autonomie budgétaire. Cette disposition est conforme à la loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU) de 2007 qui demande aux universités de pouvoir commercialiser certaines de leurs activités et de tendre vers l'autonomie. La structure fait ainsi l'objet de financements complémentaires assurés par des subventions publiques (par la mairie de Gennevilliers notamment) mais également par du mécénat. La fondation de l'université, organe né en 2008 à la suite de la réforme de l'enseignement supérieur portée par Valérie Pécresse alors ministre, opère le lien entre des structures donatrices et le FacLab. Les groupe Orange et RATP ont ainsi effectué une donation à l'ouverture du lieu afin d'en financer partiellement l'équipement. Il est ainsi déclaré dans ses statuts, à l'article de ses missions, que le FacLab devra "réaliser des études ou des prestations pour des structures privées ou publiques". L'offre de diplômes universitaires (diplômes dépendant de la structure universitaire et ne possédant pas valeur de diplôme d'état) proposés aux personnes en situation de formation professionnelle par le lieu va dans le sens de cette autonomie financière recherchée. Cet aspect est problématique en ce qu'il contribue à faire de l'éducation un domaine marchand en exigeant la commercialisation d'une activité éducative pour justifier de l'existence d'un espace d'apprentissage et d'expérimentation.

Les profils des fondateurs du FacLab, tous deux ayant exercé au sein de structures du domaine privé, tout en étant responsables de cursus de formations professionnelles au

sein de l'établissement, leur ont certainement conféré une légitimité forte auprès des pouvoirs universitaires afin de se voir confier la conduite d'un service devant assurer pour partie la gestion de ses ressources. Leur expérience entrepreneuriale apparaît ainsi comme un capital culturel et professionnel les plaçant dans des positions fortes dans le champ d'une université réformée selon des principes de New Public Management .

Il est cependant intéressant de noter que si une autonomie financière à atteindre est mentionnée dans les statuts aucune échéance n'y est associée et peu de comptes lui ont été demandés jusqu'en 2016. Le champ même de cette autonomie budgétaire n'est d'ailleurs pas précisé : s'agit-il des salaires uniquement, des frais courants, du loyer ?

Le service du FacLab, malgré son statut autonome est en réalité tributaire d'une volonté politique. Il se trouve ainsi dans une situation de précarité dans laquelle il doit tendre constamment vers une forme d'autonomie sans que celle-ci soit clairement définie.

Si les responsables de l'Université concernés décident un jour de fermer le FacLab il leur suffira alors de demander au lieu de justifier d'une autonomie quant aux financements des locaux qu'ils occupent pour les placer dans l'impossibilité de remplir cet engagement et légitimer une fermeture de la structure.

Ce manque de clarté dans le statut d'autonomie de la structure (dont on ne sait pas véritablement ce qui est attendu d'elle en terme d'autonomie budgétaire) place le fablab dans une posture délicate. Cette situation met notamment les personnels du FacLab dans une situation inconfortable car ils ne savent pas véritablement quelles sont leurs obligations auprès de l'université et n'ont aucune assurance quant à la reconduction de leur activité. La valeur principale du FacLab repose sur les échanges entre ses membres, l'acquisition de compétence, la socialisation, la recherche par la pratique, ce qui demande un travail intense de la part des personnes salariées pour mettre en oeuvre et accompagner quotidiennement les conditions d'activité de cette structure si particulière. Aujourd'hui la commercialisation de formations partiellement assurées par les membres de la communauté comme forme de contribution au FacLab permet à la structure de justifier d'une activité économique auprès de l'université. Mais en l'absence d'objectifs clairs et réalisables fixés par l'Université le FacLab reste exposé et précaire, à la merci d'un revirement politique. On peut alors se demander dans quelle mesure il est possible d'imaginer une structure pouvant fonctionner selon un principe d'une activité non définie a priori mais dépendante des usages des personnes qui fréquentent le lieu, (ce qui représente à notre sens un des intérêts forts du dispositif fablab qui matérialise en ce sens ce qu'on appelle la culture numérique) financée au nom des missions publiques qu'elle assure et gère de façon collaborative. Serait-il par exemple possible de faire reconnaître un fablab comme un *commun* au sens juridique et politique ?